

LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 29 JANVIER 2014

SOMMAIRE

- 1) Enfin, une alternative
- 2) Intenable
- 3) Hollande mis à mal...
- 4) Il doit sortir des jupons de...
- 5) Le retour
- 6) Ils n'y croient pas ou plus
- 7) Enfin sur le bon chemin...



Gérard Diez La Presse en Revue



I) A Grenoble, une alternative citoyenne au PS

Catherine COROLLER

La liste «Grenoble pour tous», qui rassemble partis de gauche, associations et réseaux d'habitants, pourrait prendre la ville, tenue par les socialistes.

Ce serait une première en France. Et un coup de tonnerre dans le paysage politique national. Les socialistes grenoblois peuvent-ils perdre la mairie au profit du rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes de la liste «Grenoble pour tous»? «Aujourd'hui, l'attention se porte plutôt sur la bascule des villes de gauche à droite ou de droite à gauche. Mais, à Grenoble, on offre la possibilité d'une autre forme d'alternance. Grenoble est la grande ville qui peut basculer vers l'écologie politique», assure Eric Piolle, tête de liste Europe Ecologie-les Verts (EE-LV) de ce rassemblement. Qui comprend également le Parti de gauche (PG), l'Ades (Association écologiste historique locale), le Réseau citoyen, les Alternatifs et des représentants de la société civile. «Le mouvement que nous incarnons peut gagner», veut aussi croire Elisa Martin, porte-parole de la liste Grenoble une ville pour tous, et membre de la direction nationale du PG.

Au-delà de l'optimisme obligé de tout candidat à une élection, la suprématie socialiste sur la capitale des Alpes pourrait bien être chahutée pour la première fois depuis que Michel Destot en est devenu maire, en 1995. Politologue et enseignant à Sciences-Po Grenoble, Simon Labouret estime, lui aussi, que les candidats de ce rassemblement «ont une fenêtre ouverte devant eux»(lire page ci-contre).

Dans cette ville universitaire très tournée vers les nouvelles technologies, la gauche bénéficie d'un ancrage ancien et solide. Le socialiste Hubert Dubedout l'a dirigée de 1965 à 1983. Michel Destot a effectué trois mandats... Mais il va laisser la place à son dauphin, Jérôme Safar, pour le prochain scrutin.

Composantes.

Ce n'est pourtant pas à cette gauche-là que se réfèrent les membres du rassemblement. C'est à une gauche citoyenne, écologiste et alternative,

qui est aussi l'une des spécificités de Grenoble. Si les différentes composantes de la liste Grenoble pour tous convoquent la figure d'Hubert Dubedout, référence indépassable de la gauche grenobloise, c'est plutôt du Dubedout des débuts que de celui qui géra la ville pendant près de vingt ans : «A l'époque, la SFIO et le PC étaient déconsidérés et Hubert Dubedout avait monté, avec le PSU, le premier Groupe d'action municipale [GAM, ndlr] de France», rappelle Vincent Comparat, l'un des porte-parole de l'Ades.

Expérience de démocratie à l'échelle locale, les GAM avaient été créés par des citoyens désireux de prendre eux-mêmes en charge les problèmes de leur cité. «Même si l'équation est différente, la situation actuelle se rapproche de celle de 1965», poursuit Vincent Comparat. En clair, le gouvernement et le chef de l'Etat battent des records d'impopularité et, après trois mandats, Michel Destot et le PS grenoblois «se croient les propriétaires de la ville», comme l'a déclaré Eric Piolle dans son discours d'investiture.

Pour Comparat, au contraire, Grenoble est «une ville qui déborde d'initiatives locales». «C'est une grande ville avec une incroyable richesse associative et des citoyens qui se prennent en main», renchérit Marine Bouillon, membre du Réseau citoyen. «A Grenoble, la société civile vient régénérer le pouvoir politique par vagues successives», assure encore Eric Piolle.

Parmi les membres du rassemblement, deux incarnent cette spécificité grenobloise. «L'Ades a été créée en 1994, mais elle est issue de collectifs militants locaux datant de 1983», rappelle Vincent Comparat. Après avoir aidé Michel Destot à remporter la mairie en 1995 et avoir fait partie de sa majorité jusqu'aux municipales de 2008, l'Ades est passée dans l'opposition. Sa spécialité, incarnée par Raymond Avrillier, figure locale de l'intransigeance envers les politiques de tout poil : décortiquer les décisions de l'équipe dirigeante socialiste et les attaquer en justice lorsqu'elles violent la loi. «On a fait tomber le Plan local d'urbanisme de l'Esplanade [un terrain vague accueillant une fête foraine et servant de parking gratuit, sur lequel la municipalité a un projet immobilier, ndlr]», rappelle Vincent Comparat.

L'autre exemple de politique à la grenobloise est le Réseau citoyen, qui rassemble des militants ayant appartenu à divers collectifs de luttes : contre la fermeture du lycée expérimental Emmanuel-Mounier, contre la construction de la

rocade Nord, pour l'aide aux sans-papiers. Pascal Clouaire, un de ses membres, est par ailleurs un ancien de GO Citoyenneté, «mouvement politique local de gauche des Grenoblois», qui revendique sa filiation avec les GAC de Dubedout. Mais GO ayant choisi, comme le PCF, de rejoindre Jérôme Safar pour les municipales, il ne fait pas partie du rassemblement.

Laboratoire. Pour EE-LV, comme pour le PG, cette alliance inédite en France fait figure de laboratoire. «Nationalement, ce qui se passe à Grenoble est très important pour nous, explique Elisa Martin. Notre rassemblement est une tentative de recomposition de la gauche. Nous voulons faire la preuve qu'elle peut avoir d'autres contours.» Les dirigeants d'EE-LV suivent également l'expérience grenobloise de près. «Mais ils restent à distance car ils savent que la clé du succès est l'ancrage local, rappelle Eric Piolle. Il n'y a pas de volonté de leur part de mettre leur drapeau sur Grenoble.» L'alliance entre les différentes composantes du rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes résistera-t-elle aux ambitions des états majors et des candidats eux-mêmes ? Dans l'entourage de Michel Destot, on assure que la machine militante du PG va bouffer les naïfs écolos. Les intéressés jurent le contraire. «Le PG a été le premier à mettre ma photo sur son local», proteste Eric Piolle. Maître-d'œuvre de ce rassemblement, l'Ades veille. Vincent Comparat prévient : «On ne veut voir à Grenoble ni Duflot ni Mélenchon.»

liberation.fr-Catherine COROLLER

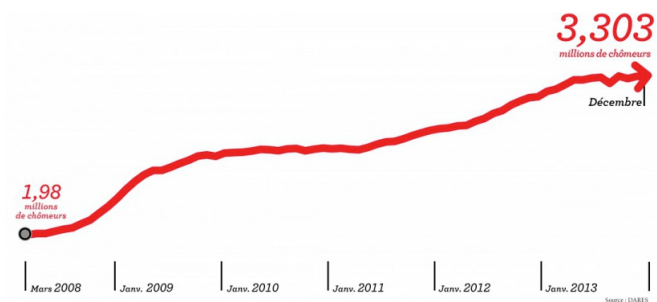
LAPRESSEENREVUE.EU

II) "Le pari d'inverser la courbe du chômage était intenable"



Par Donald Hebert

Avec 10.200 chômeurs de plus en décembre, la promesse de Hollande n'est pas tenue. "La politique d'austérité a tué la reprise de la croissance", relève l'économiste Marion Cochard. Interview.



Le chômage a augmenté de 0,3% en décembre 2013 selon la Dares. (Mehdi Benyazzar / Le Nouvel Observateur)

Les chiffres du chômage de décembre sont tombés lundi 27 janvier. Verdict : la hausse se poursuit, avec 10.200 chômeurs de plus en catégorie A (sans aucune activité), et même 22.000 en catégorie A, B et C (avec une activité partielle dans le mois). La courbe du chômage ne s'est donc pas inversée, malgré l'engagement de François Hollande en ce sens. "Cela signe l'échec de la politique macroéconomique" du gouvernement, explique Marion Cochard, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE). Interview.

Comment expliquer cet échec à faire baisser la courbe du chômage ?

- Avec un tel niveau de croissance du PIB, le pari n'était pas tenable : les emplois détruits sont trop nombreux. La seule chose que l'on pouvait espérer, c'était de concentrer les créations d'emplois aidés sur les trois derniers mois de l'année, afin d'obtenir une stabilisation ou une légère inversion de la courbe.

Est-ce le signe de l'échec de la politique de l'emploi de l'exécutif ?

- Non. La politique de l'emploi est plutôt intelligente. La création des emplois aidés, notamment, a été bien pensée : ils ciblent un public sensible, et offrent une véritable insertion sur le marché du travail. Cela signe surtout l'échec de la politique macroéconomique. Avec à peine 0,2% de croissance, comment peut-on compenser l'arrivée de 100.000 personnes sur le marché du travail et des dizaines de milliers de destructions d'emplois ?

A quoi est dû l'échec de la politique macroéconomique ?

- A la politique budgétaire. Ce n'est pas spécifique à la France. Nous avons choisi avec nos partenaires européens de réduire brutalement nos déficits publics. Sous l'impulsion de la Commission européenne, et avec l'aval des gouvernements, nous avons mené une politique d'austérité qui a tué la reprise de la croissance, et ainsi retardé à la fois le désendettement et le recul du chômage.

Nous ne sommes donc pas une exception en Europe ?

- Non, certains pays sont dans des situations extrêmes du point de vue de l'emploi : la Grèce, le Portugal, l'Espagne. D'autres pays, comme l'Allemagne, ont moins de chômage. Nous sommes dans une situation intermédiaire.

Faut-il s'attendre à une inversion de la courbe du chômage en 2014 ?

- Il y aura moins d'austérité, donc plus de croissance qu'en 2013. Nous prévoyons 1,3%, les autres économistes sont plus proches de 0, le gouvernement table sur 0,9%... avec 1% de croissance, on peut compenser les destructions d'emplois. Il reste à absorber les 100.000 arrivées sur le marché du travail, dues à la démographie. La question est donc : combien d'emplois aidés parvient-on à créer ?

Les décisions actuelles, par exemple sur le Pacte de responsabilité, peuvent-elles changer la donne cette année ?

- Elles porteront sur 2015, et le budget est déjà voté pour 2014. Autrement dit, pour cette année, il est difficile d'influer sur la croissance. Et pour stabiliser la courbe du chômage avec 1% de

croissance, il faut créer plus de 100.000 emplois aidés supplémentaires.

Est-ce possible ?

- Cela demande des moyens. D'autant plus si, comme le gouvernement, on veut créer des emplois de qualité. Il faut former les jeunes, trouver les structures adéquates. Pour que cela rende vraiment service aux personnes concernées, cela prend du temps. C'est aussi pour cette raison que le gouvernement a du mal à faire obtenir des statistiques plus positives.

Propos recueillis lundi 27 janvier par Donald Hebert - Le Nouvel Observateur

III) La crédibilité de François Hollande un peu plus mise à mal après les chiffres du chômage

Le monde.fr-Par David Revault d'Allonnes



"La bataille" contre le chômage "se fera mois par mois" et "prendra tout le temps qui est nécessaire", a déclaré le président de la République, jeudi, lors d'un déplacement à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis). | AFP/ ETIENNE LAURENT

Il était 16 h 30 (heure de Paris), lundi 27 janvier, soit un peu moins de deux heures avant la publication officielle des chiffres du chômage, quand la question a été posée à François Hollande. « Je ne connais pas le chiffre qui va être publié », a, contre toute évidence, assuré le président de la République, qui achevait sa conférence de presse avec son homologue, Abdullah Gül, au premier jour de sa visite d'Etat en Turquie. Mais, preuve de l'importance de l'enjeu, il a tout de même tenu à répondre : « La seule conclusion qu'il convient de tirer, c'est que

plus que jamais, le pacte de responsabilité devient un devoir qui engage tout le gouvernement », a-t-il commenté.

François Hollande, qui n'a pu inverser la courbe du chômage, opérerait-il un glissement de terrain dialectique ? D'un engagement pris en septembre 2012 à un dispositif tout juste annoncé pour l'avenir, l'on sent déjà, sous les mots du chef de l'Etat, se dessiner un nouvel argumentaire. Il y avait eu la promesse d'inversion de la courbe, il y a désormais le « pacte de responsabilité », qui semble prendre le relais. « Stabiliser ne suffit pas. Le sens, l'esprit du pacte de responsabilité c'est justement de permettre une mobilisation des entreprises, des entrepreneurs », a ainsi expliqué M. Hollande, qui semblait là envisager une forme de partage politique des responsabilités.

Le président de la République a implicitement convenu que les emplois aidés – contrats de génération et emplois d'avenir – n'avaient pas suffi, eu égard à la faiblesse du taux de croissance. « S'il n'y a pas de croissance forte, il n'y aura pas de diminution du chômage », a poursuivi M. Hollande qui, en une forme de nouvelle promesse, a assuré depuis Ankara que « les allègements de cotisations seront strictement respectés ».

UN REVERS MAJEUR

Politiquement, l'on voit bien quelle raison le pousse aujourd'hui à procéder ainsi. Attirer l'attention sur une nouvelle promesse est une habile façon de faire oublier un pari perdu. Mais il n'est pas sûr que le chef de l'Etat y parvienne. Pour lui, les chiffres annoncés lundi par Pôle Emploi et le ministère de l'emploi constituent, quoi qu'il en dise, un revers majeur.

D'abord, ils mettent en lumière son impuissance. Inverser la courbe du chômage avant la fin de 2013 n'était pas un objectif parmi d'autres. C'était devenu l'engagement numéro un du président de la République. S'il l'avait atteint, cela aurait été pour lui une victoire décisive. Un élément central pour redorer sa crédibilité. Tout son discours sur la confiance aurait été écouté d'une autre oreille. « Il avait finalement eu raison d'y croire », aurait-on dit. Le fait d'avoir suscité le scepticisme pendant des mois sur la courbe du chômage l'aurait grandement aidé à inverser la courbe des sondages. « Avoir raison avant tout le monde est un grand tort », disait Edgar Faure. Dans son cas, cela aurait été l'inverse. Les Français lui auraient

su gré d'y avoir cru contre toute évidence.

Mais le pari étant perdu, c'est la crédibilité même du chef de l'Etat, déjà sérieusement mise en doute, qui s'écorne à nouveau un peu plus. Or le moment est particulièrement mal venu. Avec son « pacte de responsabilité », François Hollande tient aujourd'hui un discours plus volontariste que jamais. Dès lors, comment donner crédit au volontarisme quand la volonté politique est ainsi prise en défaut ?

PARADOXE

Seconde conséquence des chiffres du chômage publiés lundi : l'impossibilité qui est désormais celle du chef de l'Etat, et de son gouvernement en général, de se fixer des échéances précises. Donner une date butoir pour l'inversion de la courbe du chômage s'est révélé être un piège. Désormais, quel crédit pourra-t-on accorder aux prévisions de croissance ou à d'autres objectifs chiffrés et datés ?

A partir de maintenant, c'est toute une façon de communiquer qui se trouve mise à mal. Celle qui conduisit François Hollande à promettre de ramener le déficit public à 3 % en 2013 et à tableur sur une croissance de 2 % en 2017. C'est tout le paradoxe : au moment où le chef de l'Etat clarifie sa politique, il est contraint d'être plus flou sur les objectifs qu'il se fixe. Un conseiller de l'Elysée le reconnaissait lundi soir : « Il n'y aura plus de nouvel objectif daté. Mais j'espère tout de même que le chômage baissera en mars ou avril, à la suite de l'effet d'annonce du pacte. »

LAPRESSEENREVUE.EU

IV) Pour Thierry Lepaon, Hollande doit "sortir de sous les jupons de Merkel"

Le secrétaire général de la CGT, invité ce mardi matin sur RTL, estime que "François Hollande est souvent sous les jupons d'Angela Merkel dans la période, il faut qu'il en sorte, il faut qu'il sorte du pacte de stabilité comme il s'y était engagé et il

http://www.dailymotion.com/video/xlagdf4_pour-lepaon-gattaz-donne-la-feuille-de-route-ayrault_news

Thierry Lepaon était interrogé sur une affirmation de la presse allemande, démentie par l'Élysée, selon laquelle Peter Hartz, le père des réformes du marché du travail allemand, allait conseiller François Hollande. Peter Hartz, "c'est le père des Euro-jobs, le travail pour 1 euro de l'heure", a-t-il souligné. "Il faut qu'il (François Hollande) dirige le pays comme il s'y est engagé avec le programme qu'il avait proposé", a poursuivi M. Lepaon.

Le président "va de retournement en retournement et de renonciation en renonciation", "il y a un problème effectivement de fidélité entre les promesses qu'il a faites aux Français et la manière dont il gère le pays aujourd'hui", a-t-il jugé. Pierre Gattaz, le patron du Medef, "donne la feuille de route" au Premier ministre, a-t-il répété.

humanite.fr

V) Et revoici la RGPP

Par Laurent Mauduit

François Hollande a mis en place son « conseil stratégique de la dépense publique ». Avec la RGPP de Nicolas Sarkozy, le mimétisme est total : même procédure ; même objectif de 50 milliards d'économies ; priorité donnée aux coupes dans les dépenses sociales ; et McKinsey a plus que jamais ses entrées à l'Élysée.

La révision générale des politiques publiques, autrement connue sous son sobriquet de « RGPP

», est assurément l'une des réformes clés du sarkozysme, l'une de celles qui ont suscité dans le pays un fort rejet durant le précédent quinquennat et ont contribué à la défaite du champion de l'UMP. Réforme symbolique ! On avait pu y voir la preuve de l'autoritarisme de ce régime, de son libéralisme doctrinaire et de son égoïsme social. On aurait donc pu penser que le projet serait définitivement abandonné.

Et pourtant, il est au contraire plus que jamais d'actualité. Et la réforme prend toujours valeur de symbole – même si ce dernier fonctionne aujourd'hui différemment : on peut y voir la preuve que François Hollande ne fait que dupliquer les unes après les autres toutes les réformes économiques que Nicolas Sarkozy avait dans sa besace. Ce fut le cas d'abord du « choc de compétitivité », avec, à la clef, les 20 milliards d'euros de crédit d'impôt offerts sans la moindre contrepartie aux entreprises et une hausse de la TVA, notamment, pour les financer ; ce fut le cas ensuite avec les 35 milliards d'euros de cadeaux, liés à la suppression progressive des cotisations familiales à la charge des entreprises ; et c'est donc maintenant le cas avec le plan d'économie de 50 milliards d'euros que François Hollande veut mettre en chantier.

Avec cette nouvelle « RGPP » qui ressort des cartons – même si la réforme n'a pas repris le même nom –, c'est encore plus caricatural que cela : c'est exactement le même projet que sous Nicolas Sarkozy que l'Élysée a réactivé, comme s'il n'y avait pas eu d'alternance. Le même projet, exactement le même : nous sommes en mesure, documents confidentiels à l'appui, de l'établir. Le même projet de 50 milliards d'euros d'économies, qui était déjà secrètement en chantier sous le précédent quinquennat ! Et affichant, d'un quinquennat à l'autre, le même but : couper d'abord dans les dépenses sociales. S'appuyant sur les mêmes conseillers de l'ombre, et notamment le cabinet McKinsey qui s'est goinfré de commissions sous le précédent quinquennat et a plus que jamais ses entrées dans les coulisses du nouveau pouvoir socialiste, et tout particulièrement auprès du secrétaire général adjoint de l'Élysée, Emmanuel Macron.

La même procédure, avec l'Élysée aux commandes.

Un premier constat saute aux yeux : François Hollande procède par mimétisme et a d'abord

copié strictement les mêmes procédures que celles retenues sous le précédent quinquennat. Il a en effet annoncé, mardi 14 janvier, lors de sa conférence de presse « la création d'un Conseil stratégique de la dépense publique », qui se réunira chaque mois pour évaluer les politiques publiques. C'est cette structure qui va diriger le plan d'austérité voulu par François Hollande, avec les réformes structurelles qu'il impose.

Et de la parole aux actes ! Le Journal officiel du 23 janvier a publié un décret, signé la veille par le président de la République (on peut le consulter ici), précisant comment les choses vont se passer. Le texte annonce qu'il est « créé un Conseil stratégique de la dépense publique » et ajoute : « Le Conseil est chargé de proposer et de suivre le programme de réalisation des économies structurelles qui sont présentées dans le cadre du programme de stabilité de la France. Il assure le redressement des comptes de la Nation tout en veillant à favoriser la croissance et l'emploi. »

Le décret précise ensuite que « le Conseil stratégique de la dépense publique est présidé par le Président de la République », et qu'il est composé du premier ministre, flanqué de quelques autres ministres. « Le Président de la République peut également inviter à participer au Conseil les représentants des organismes ayant à connaître de la dépense publique ainsi que toute personnalité qualifiée », indique encore le décret.

En clair, c'est l'Élysée qui est aux manettes. Selon les règles autoritaires de la monarchie républicaine, c'est le chef de l'État qui commande et décide de tout, y compris avec le concours de « toute personne qualifiée » choisie par lui. Le coup d'État permanent, en quelque sorte...

Les choses n'ont d'ailleurs pas traîné. À peine le décret était-il paru au J.O., que le chef de l'État a présidé, ce même 23 janvier, un premier Conseil stratégique de la dépense publique, étant entendu qu'une réunion du même type se déroulera chaque mois.

Or c'est exactement la même organisation – le même coup d'État permanent... – qu'avait choisi Nicolas Sarkozy quand, au lendemain de sa victoire de 2007, il avait donné le coup d'envoi de la RGPP (lire Réforme de l'État : préparé en catimini, l'acte II doit attaquer l'os). Tout juste le nom de la structure était-il différent : sous Nicolas Sarkozy, c'est un « Comité de modernisation des politiques publiques » qui avait la charge de trouver les nouveaux gisements d'économies.

Mais à cette différence près, c'était la même organisation : la présidence était assurée par le chef de l'État, flanqué du premier ministre et de quelques autres ministres – les mêmes qu'aujourd'hui. En clair, François Hollande n'a effectivement fait que dupliquer le mode de travail voulu initialement par Nicolas Sarkozy. Un mode de travail détestable puisqu'il avait conduit à court-circuiter le travail normal du gouvernement. Et on sait comment tout cela s'est terminé : c'est finalement le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant, qui avait hérité du « bébé » et qui était devenu le grand ordonnateur de la RGPP.

À l'époque, le Comité de modernisation comprenait aussi une autre personnalité : Michel Pébereau, l'ancien président de BNP Paribas. Ce qui avait beaucoup choqué. Que venait faire l'expat d'une banque, porte-parole d'intérêts privés, dans une instance publique, en charge de l'intérêt général. Beaucoup y avait vu un détestable mélange des genres. « La composition de ce comité est ubuesque », s'agaçait ainsi le député socialiste Christian Eckert (devenu depuis rapporteur général du budget à l'Assemblée), qui ne comprenait pas « la présence d'un grand financier dans une telle instance ».

Alors, maintenant que l'Élysée s'arroge toujours le droit de décider de tout, jusqu'à inviter dans ce comité une « personnalité qualifiée » – tiens, tiens !... –, les dirigeants socialistes diront-ils que ce mimétisme, jusque dans les moindres détails, est « ubuesque » ? Le qualificatif ne serait pas exagéré...

McKinsey, de droite à gauche

Le même objectif : 50 milliards d'euros d'économies.

C'est le second constat qui saute aux yeux : y compris dans le choix de l'objectif d'économies à réaliser, le mimétisme est total.

Lors de cette même conférence de presse, mardi 14 janvier, François Hollande a en effet annoncé son intention de procéder à 50 milliards d'euros d'économies sur les dépenses publiques d'ici 2017, venant s'ajouter aux 15 milliards d'euros d'économies décidées pour 2014 ; et il a laissé entendre que cela était un « préalable à toute baisse d'impôts ». Depuis, on a appris que le plan d'austérité devrait se décomposer de la manière suivante : 18 milliards d'euros d'économies en

2016 et enfin 14 milliards en 2017.

Mais d'où vient ce chiffre de 50 milliards que François Hollande a subrepticement sorti de son chapeau ? En réalité, il n'a pas fait preuve de beaucoup d'imagination : c'est dans un dossier de Nicolas Sarkozy et de Claude Guéant qu'il est allé le puiser. Le 14 octobre 2010, le Bulletin officiel des annonces de marchés publics lance ainsi un appel d'offres (on peut le consulter ici), dont l'intitulé est le suivant : « Assistance à la mise en œuvre opérationnelle du programme de révision générale des politiques publiques. » Il s'agit de l'un de ces innombrables appels d'offres que l'Élysée lance pour se faire assister par des cabinets de conseil, le plus souvent anglo-saxons, dans la réforme à la hache de l'État qu'il a entreprise.

Parmi d'autres, le cabinet McKinsey répond à l'appel d'offres et finit par le gagner. Ce cabinet présente la singularité d'être très bien introduit dans les coulisses du pouvoir sarkozyste. L'un de ses dirigeants, Karim Tadjeddine, est un proche d'un haut fonctionnaire, François-Daniel Migeon, que Nicolas Sarkozy a intronisé comme patron de la direction générale de la modernisation de l'État (DGME) pour épauler, de Bercy, sa grande œuvre, la RGPP. Ancien du cabinet d'Éric Woerth et également ancien de ce même cabinet McKinsey, François-Daniel Migeon a de bonnes raisons de s'entendre avec ce Karim Tadjeddine.

Les deux hommes s'entendent d'ailleurs si bien que l'on peut retrouver sur le site Internet du cabinet McKinsey un entretien du premier réalisé par le second (il est ici), qui est un chef-d'œuvre de complicité (lire Le conflit d'intérêts se loge au cœur de la réforme de l'État).

Le cabinet McKinsey est l'un de ceux qui ont été au centre d'une âpre controverse pour s'être enrichis grâce à la RGPP, en monnayant leurs conseils par des commissions astronomiques. On a ainsi appris, grâce au rapport d'information publié en décembre 2011 par le député UMP François Cornut-Gentille et le député socialiste Christian Eckert (il peut être téléchargé ici), que le total des commissions a atteint de 2006 à 2011 la somme astronomique de 111,64 millions d'euros. Le chiffre figure à la page 63 du rapport parlementaire ou peut être consulté ci-dessous :

Et sur ce montant, McKinsey est celui qui a été le plus boulimique puisque, en association avec le cabinet Accenture, il a reçu 38,99 millions

d'honoraires, ce qui a fait de lui le cabinet le plus engagé dans la RGPP.

CONSOMMATION DE CRÉDITS SUR LES MARCHÉS AUDITÉS ET ÉTUDES DE MODERNISATION ET SUR LES MARCHÉS RGPP ENTRE 2006 ET 2011 (en millions d'euros)

Marchés	2006		2007		2008		2009		2010		2011 (prévision)		Total	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Assistance à la conduite d'audit et d'études de modernisation et à la re-ingénierie de processus (marché notifié en 2006 – lot 1, 1bis, 2 et 3)	15,57	9,33	13,99	13,06	0	5,97	0	1,20	0	0	-	-	29,56	29,56
Lot 1 RGPP (marché public notifié en novembre 2007 – groupement solidaire McKinsey-Accenture)			2,50	0	15,37	14,52	9,09	10,34	12,03	11,30	0	2,82	38,99	38,99
Lot 2 RGPP (marché public notifié en novembre 2007 – groupement solidaire Cagema-SCC)			2,50	0	2,77	4,37	5,16	4,04	4,67	5,24	0	1,45	15,10	15,10
Lot 3 RGPP (marché public notifié en novembre 2007 – Ernst & Young)			1,22	0	2,78	3,41	6,65	5,89	4,51	5,08	0	0,97	15,16	15,16
Lot 1 RGPP (marché public notifié en janvier 2011 – groupement solidaire McKinsey-Accenture)											6,49	5,08	6,49	5,08
Lot 2 RGPP (marché public notifié en janvier 2011 – groupement solidaire Roland Berger-Inseum)											5,20	3,40	5,20	3,40
Lot 3 RGPP (marché public notifié en janvier 2011 – groupement solidaire Cagema-SCC-Mazars)											5,00	3,50	5,00	3,50
Lot 4 RGPP (marché public notifié en janvier 2011 – Bain et compagnie)											1,07	0,86	1,07	0,86
Total	15,57	9,33	20,20	13,06	20,91	28,28	20,90	21,27	21,22	21,82	17,76	18,08	116,56	111,64

Source : Concorde (2006, 2007, 2008, 2009), Chorus (2010), DGME.

Et sur ce montant, McKinsey est celui qui a été le plus boulimique puisque, en association avec le cabinet Accenture, il a reçu 38,99 millions d'euros d'honoraires, ce qui a fait de lui le cabinet le plus engagé dans la RGPP.

Or il est du plus haut intérêt de comprendre dans quelle condition le cabinet McKinsey a répondu à l'appel d'offres de l'État du 14 octobre 2010, que nous venons d'évoquer. Le document qu'il a soumis à l'État pour essayer de gagner l'appel d'offres était resté jusqu'à ce jour confidentiel, mais Mediapart est parvenu à s'en procurer une copie. On peut consulter ci-dessous les passages les plus importants de ce document :

RGPP: l'offre de McKinsey by Laurent MAUDUIT

Ministère de l'économie, des finances et de l'industrie – Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État – Direction générale de la modernisation de l'État
Assistance à la mise en œuvre opérationnelle du programme de révision générale des politiques publiques - Lot 1

1.1.2. Le contexte actuel de la réforme invite à rehausser encore l'ambition de la RGPP et à concrétiser ses résultats

1.1.2.1. Des contraintes budgétaires croissantes

Le contexte macroéconomique dégradé contraint l'Etat dans ses capacités budgétaires. La réduction des dépenses apparaît comme le levier privilégié pour retrouver les marges de manœuvre permettant d'adapter les politiques publiques aux besoins des citoyens.

Un enjeu de réduction du déficit parmi les plus importants en Europe, avec un effort de 100 Md€ à réaliser d'ici 2013

Pour parvenir à respecter ses engagements, pris dans le cadre du Pacte de Stabilité et de Croissance, l'Etat doit fournir un effort massif de maîtrise de la dépense publique. D'ici à 2013, dans l'hypothèse où la croissance du PIB apporterait 50Md€ de recettes supplémentaires, 50Md€ d'économies doivent être consenties de manière récurrente.

- Le défi à relever pour la France est un des plus importants en Europe. Fin 2009, le déficit public français s'élevait à 7,5 % du PIB et représentait le cinquième déficit le plus élevé dans la zone Euro derrière l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, et le Portugal,
- D'autres Etats ont engagé des plans de réduction drastiques de leurs dépenses pour retrouver le chemin de l'équilibre : le gouvernement allemand a ainsi adopté le 1er septembre dernier un ensemble de mesures destinées à réaliser des économies à hauteur de 80 milliards d'euros d'ici à 2014. Le gouvernement britannique a quant à lui annoncé des économies de 90 Md€ d'ici 2014-2015.

LE DEFI A RELEVÉ POUR LA FRANCE EST UN DES PLUS IMPORTANTS EN EUROPE

100% Ratio déficit public / PIB 03 2009 %
100% Ratio déficit public / PIB 2009 %

SOURCE: Eurostat, OCDE Nov. 2009

1.1.3. Pour faire face à ces nouveaux défis, des objectifs très ambitieux ont été annoncés, détaillés dans le cadre du CMPP de juin 2010 et traduits dans le cadrage budgétaire triennal

1.1.3.1. Un engagement sur le respect des critères du Pacte de stabilité d'ici 2013

L'Etat, à son plus haut niveau, s'est engagé auprès de ses partenaires pour revenir sous la barre des 3% de déficit budgétaire à l'horizon 2013. La tenue de cet objectif apparaît déterminante pour garantir la crédibilité de l'Etat auprès des institutions européennes mais également auprès des citoyens.

- Le Président de la République et le Gouvernement ont pris un **engagement fort**.
- Cet objectif suppose une **trajectoire ambitieuse à suivre dès 2011**, avec des enjeux sur le périmètre de l'Etat comme celui des collectivités locales et de la protection sociale,
- Des **conséquences en termes de crédibilité en cas de non respect** des engagements.

Le Président de la République a pris un engagement fort

Le Président de la République s'est engagé à tenir l'objectif fixé par le Pacte de stabilité d'ici en 2013 et a proposé un calendrier et des mesures contraignantes pour parvenir à cet objectif.

- Le Président de la République a rappelé le 20 mai 2010, en plein cœur de la crise de l'Euro que « La France prendra toutes les mesures nécessaires pour respecter la trajectoire de finances publiques notifiée dans le Programme de stabilité » ; il a rappelé que celui-ci fixe le déficit des administrations publiques à 6% du PIB en 2011 et à 4,6% du PIB en 2012,
- Signe de l'engagement pris par le Président de la République, ce dernier a proposé d'intégrer l'objectif de réduction des déficits publics dans la Constitution.

Cet objectif suppose une **trajectoire ambitieuse à suivre dès 2011, avec des enjeux sur le périmètre de l'Etat comme celui des collectivités locales et de la protection sociale**

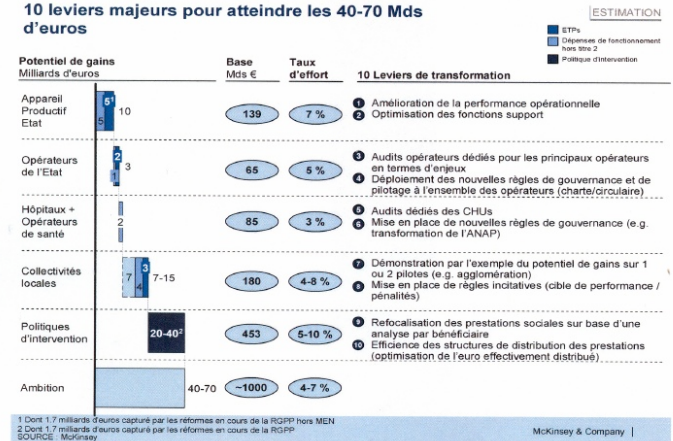
Respecter cet objectif suppose un **effort constant de réduction des dépenses dans l'ensemble du périmètre des administrations publiques** et en particulier les collectivités locales et les organismes sociaux.

- Le Président de la République a annoncé un **infléchissement du rythme des dépenses des administrations publiques dès 2011** avec un gel en valeur des dépenses de l'Etat sur trois ans,
- Cette **trajectoire suppose une réduction des dépenses récurrentes de l'ordre de 50 à 100 milliards d'euros** en fonction de la croissance du PIB. Cet effort impose de

1.1.4.2. Inventer de nouvelles approches pour élargir le champ de la RGPP aux politiques d'intervention et aux collectivités territoriales

Pour permettre un retour à l'équilibre structurel des finances, il faudra dégager 50 à 100 Md€ d'économies. La réforme de l'appareil productif permettra de dégager au mieux 15 Md€ d'économies. Dans ce contexte, le périmètre concerné par la RGPP doit être élargi. Deux champs nouveaux apparaissent : les politiques d'intervention et les collectivités territoriales. Les spécificités de ces domaines doivent être prises en compte et les modalités de la transformation adaptées.

10 leviers majeurs pour atteindre les 40-70 Mds d'euros



mener des actions de maîtrise des dépenses dans l'ensemble du périmètre des administrations publiques, en élargissant le domaine actuel de la RGPP (141 milliards d'euros sur les 1041 milliards d'euros du budget des administrations publiques⁴) à d'autres champs tels les collectivités territoriales ou les organismes sociaux.

Des conséquences en termes de crédibilité en cas de non respect des engagements

Un échec dans la réalisation de ces objectifs ambitieux nuirait fortement à la **crédibilité de l'Etat** non seulement vis-à-vis de ses partenaires européens mais aussi des institutions financières et des citoyens.

- La crise de l'Euro et les situations grecques, irlandaises ou espagnoles ont renforcé **l'attention portée à la crédibilité financière de l'Etat**. Les menaces de dégradation de la dette française attribuées à l'agence Fitch ont fait la une de l'actualité au printemps dernier et ont mis le décideur public sous pression,
- Au-delà des conséquences directes liées par exemple à la dégradation de la note de la dette française, **un échec aurait un retentissement important sur la confiance des citoyens** et des partenaires européens dans la capacité à mener des plans ambitieux de maîtrise des dépenses.

1.1.3.2. Trois engagements majeurs pour la RGPP annoncés en CMPP de juin 2010

La poursuite et l'approfondissement de la RGPP seront guidés par trois engagements forts qui ont été définis à l'occasion du CMPP de juin 2010.

- Améliorer la qualité de service rendu aux usagers : un objectif de huit usagers sur dix satisfaits,
- Réduire les dépenses publiques : un objectif de dix milliards d'euros d'économies en 2013,
- Poursuivre la modernisation de la Fonction publique et valoriser les initiatives des agents : l'Etat, premier employeur de France, doit devenir le meilleur employeur de France.

Améliorer la qualité de service rendu aux usagers : un objectif de huit usagers sur dix satisfaits

La perception par les usagers des bénéfices quotidiens tirés de la RGPP est un enjeu fondamental du processus de modernisation. Il s'agit de démontrer qu'il est possible de réaliser

⁴Source : Comptes Publics 2009

1.2. Identification des principaux risques et facteurs de succès

L'ambition et l'ampleur du programme engagé multiplie les risques potentiels d'exécution, de blocage de réformes ou de non concrétisation des résultats et donc nécessite une anticipation forte à plusieurs niveaux. Pour la période passée, cette anticipation et gestion dynamique des risques ont été prises en charge avec succès par la DGME et les ministères. La période 2011-2013 fait naître de nouveaux risques qu'il convient également d'anticiper.

Notre proposition d'intervention comprend un appui à la gestion dynamique des risques et à l'identification des réponses et actions à engager. Nous présentons d'ailleurs ci-après notre première analyse des principaux risques identifiés et proposons ensuite des facteurs clés de succès permettant de limiter leur occurrence et impacts.

1.2.1. Notre contribution

En matière de gestion des risques, nous vous apporterons les éléments suivants :

- Une **approche proactive d'identification des risques** favorisant la préparation par anticipation des plans d'actions de contention (actions auprès des décideurs et des acteurs, actions techniques, revue des calendriers, revue des solutions...),
- Une **méthode systématique de gestion des risques et une approche de transparence dans la gestion de nos projets** vis-à-vis de la DGME et de chaque ministère.
- Nos **connexions aux niveaux décisionnels et opérationnels des ministères nous permettant en amont de capter les signaux faibles annonceurs de risques et, en aval, de participer aux actions correctrices.**

En début de chaque projet, nous proposons à la DGME et aux représentants des ministères une séance de travail pour identifier les risques liés au projet, prévoir les actions pour les éviter et les solutions à y apporter le cas échéant. Les processus de gestion des risques sont précisés à cette occasion. L'équipe projet est impliquée dans cette démarche initiale, la gestion des risques devant être partagée en toute transparence.

1.2.2. Les risques identifiés

Les principaux risques et enjeux identifiés à ce stade sont les suivants :

- Les risques liés au **calendrier politique** qui pourraient avoir des incidences sur le portage des réformes ou sur les priorités de réforme. Les enjeux sont de confirmer la priorité donnée à la RGPP et de maintenir l'attention politique sur la RGPP. Il est également nécessaire de mettre en valeur les réalisations à forte visibilité afin de faire de la RGPP un sujet pour les leaders politiques, et ce dès le premier trimestre de l'année 2011.

Et bingo ! On a tôt fait de constater que l'objectif de 50 milliards d'euros d'économies est l'obsession qui parcourt ce document. On le lit à la page 5/33 : « D'ici à 2013, dans l'hypothèse où la croissance du PIB apporterait 50 milliards de recettes supplémentaires, 50 milliards d'euros d'économies doivent être consenties de manière récurrente. » On le lit encore à la page 9/33 : « Cette trajectoire suppose une réduction des dépenses récurrentes de l'ordre de 50 à 100 milliards d'euros en fonction de la croissance du PIB. » Et ainsi de suite, page après page...

CQFD ! François Hollande n'a pas seulement recopié les procédures choisies par Nicolas Sarkozy pour mettre en œuvre la RGPP ; il a aussi fait sien son objectif central, celui des 50 milliards défendus par McKinsey. Et ce n'est pas tout...

Les amitiés d'Emmanuel Macron

La même obsession : tailler dans les dépenses sociales.

D'un quinquennat à l'autre, le mimétisme va de fait encore au-delà. Sous Nicolas Sarkozy, la RGPP se fixait pour première priorité de tailler dans les dépenses sociales ou celles des collectivités territoriales. On en trouve trace dans le document de McKinsey que nous venons d'évoquer : il invite ainsi l'État à réfléchir – délicieux jargon ! – à « une refocalisation des prestations sociales sur la base d'une analyse par bénéficiaire », ou encore (bigre !) « la mise en place de nouvelles règles de gouvernance » pour les hôpitaux.

Or, si l'on ne sait encore que peu de choses sur la nouvelle RGPP à la sauce socialiste, on comprend tout de même que cette fois encore, ce sont très exactement les mêmes cibles qui seront visées. Dans le cas des collectivités locales, c'est le chef de l'État lui-même qui a précisé qu'elles seraient les premières concernées par le plan d'austérité.

Et avant même la conférence de presse du mardi 14 janvier, Bercy s'est répandu en indiscretions auprès de nombreux médias pour expliquer que ce seraient bel et bien les dépenses sociales qui seraient les premières concernées par le plan de 50 milliards d'euros d'économies. Toute la presse s'en est donc fait l'écho. Tel BFMTV, qui faisait ces annonces : « Il n'y a pas de temps à perdre car l'ampleur de la tâche est historique. L'idée est qu'à partir de l'année prochaine, 100 % des efforts

budgétaires reposent uniquement sur les économies sur les dépenses. Au niveau de la méthode, François Hollande veut en finir avec les coupes budgétaires aveugles. Il compte s'appuyer sur des réformes structurelles. Le logement en ligne de mire. À Bercy, on se fait épauler par le cabinet de conseil McKinsey. On a déjà dans le viseur la Sécurité sociale et le logement, deux champs sur lesquels on pourrait faire des économies le plus rapidement. Le budget de l'État va être sérieusement mis à contribution. Chaque ministre doit présenter au plus vite un plan d'économies. François Hollande va donc présider tous les mois cet observatoire de la dépense, afin de faire des points d'étape et trancher lui-même sur des sujets comme les dépenses sociales ou le millefeuille territorial où les lignes ont toujours beaucoup de mal à bouger. »

Et dans L'Expansion, c'était, au même moment, presque la même petite musique : ce sont les dépenses sociales et les dépenses des collectivités locales qui seront d'abord mises à contribution.

* Les mêmes exécutants. Mais il y a encore autre chose qui n'a pas changé : ce sont les mêmes conseils que sous Sarkozy qui sont à la manœuvre pour proposer à l'Élysée les ingrédients du plan d'austérité.

Au détour de l'article de BFMTV que nous venons de citer, nous venons de voir réapparaître le nom de McKinsey, chargé selon ce média d'épauler Bercy. Et c'est effectivement le cas. Selon nos informations, si le patron de la DGME, François-Daniel Migeon, a été remercié au lendemain de l'alternance (lire Le Monsieur RGPP de l'ère Sarkozy va quitter Bercy), les contrats liant l'État aux si gourmands cabinets de conseil ont été reconduits. Et notamment celui de McKinsey.

Malgré l'alternance, McKinsey a même désormais ses entrées en direct à l'Élysée, pour des raisons qui ne manquent pas d'intérêt. L'un des ténors du cabinet, Karim Tadjeddine, y compte en effet un ami précieux, en la personne d'Emmanuel Macron, qui est le plus proche collaborateur de François Hollande sur ces sujets, en sa qualité de secrétaire général adjoint de l'Élysée.

Il faut dire que les deux amis ont fait un long chemin ensemble. D'abord, Karim Tadjeddine et Emmanuel Macron sont, l'un et l'autre, membres de l'association « En temps réel » qui regroupe



Karim Tadjeddine

quelques financiers en mal de notoriété et des Strauss-Kahn iens reconvertis dans la vie des affaires.

Mais les deux amis

ont aussi pour point commun d'avoir participé

aux travaux de la commission Attali, qui s'était distinguée en janvier 2008 en faisant 216 propositions sulfureuses, prétendument pour « libérer » la croissance française – des propositions néolibérales que Nicolas Sarkozy, dans les violentes turbulences de la crise financière, s'était empressé de jeter à la poubelle.



Emmanuel Macron

Emmanuel Macron était ainsi le secrétaire général de

cette commission et, comme sa biographie sur le site Internet de McKinsey le confirme, Karim Tadjeddine en était le rapporteur.

Elle est pas belle, la vie ? Les deux amis ont cheminé ensemble, sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, pour promouvoir une politique de déréglementation. Et les voilà qui continuent, avec la bénédiction de François Hollande, pour tailler l'État en pièces, et dans la foulée l'État-providence...

Non, décidément rien n'a changé. Absolument rien. François Hollande a tout recopié de la RGPP, jusqu'aux moindres détails...

mediapart.fr

LAPRESSEENREVUE.EU

V I) P a c t e d e responsabilité:CGT et FO n'y croient pas, le MEDEF en demande plus

<http://api.dmcloud.net/player/pubpage/522497e194a6f650d300002d/52e64ab79473993f5f050a9a/7141a3bbde7e4ebabb848b709dbc9a?wmode=direct>

Après les annonces, l'heure est au concret. Le gouvernement entre dans le vif du sujet en recevant à Matignon les représentants des syndicats de salariés et le patronat ce lundi sur le pacte de responsabilité. François Hollande a annoncé lors de sa conférence de presse une baisse des charges des entreprises de 30 milliards d'euros d'ici 2017 contre des embauches. Une mesure financée par 50 milliards d'euros d'économies et non par une hausse d'impôt pour les ménages.

Le secrétaire général de la CGT, Thierry Lepaon, a ouvert le bal. Le leader de la CGT n'est pas ressorti emballé par sa rencontre avec Jean-Marc Ayrault et les ministres concernés. « Nous avons en mémoire qu'il y a huit semaines seulement, Jean-Marc Ayrault nous réunissait pour une grande remise à plat de la fiscalité », a souligné Thierry Lepaon (voir la vidéo). « Aujourd'hui, le ton a changé, le gouvernement nous réunit pour nous expliquer la nature du pacte passé entre François Hollande et le président du Medef », a pointé le dirigeant de la CGT. « Le premier ministre n'entre pas encore dans les détails », selon Lepaon. « Il apparaît toutefois qu'aucune contrepartie n'est aujourd'hui inscrite entre le président de la République et le Medef pour justifier les 30 milliards d'euros d'aides aux entreprises », a regretté Thierry Lepaon, rappelant que « dans notre pays, nous en sommes arrivés à 230 milliards d'aides aux entreprises sans que l'on puisse en mesurer l'efficacité ». Les contreparties demandées aux entreprises « devront être claires, précises, mesurables et donc vérifiables », a affirmé la semaine dernière François Hollande. Mais ces contreparties ne sont pas contraignantes.

« **Le Président a tendance à écouter sérieusement le président du Medef** »

Force ouvrière n'est pas davantage convaincu par le pacte de responsabilité. « J'ai réaffirmé

au premier ministre que, sur la question des contreparties en termes d'emplois et de salaires, nous n'y croyons pas », a indiqué à la sortie Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO. Selon le syndicaliste, « les contreparties en terme d'emplois ne sont possibles que sur des aides ciblées, ce n'est pas possible sur des mesures générales ». « Personne ne peut obliger les entreprises à embaucher », a-t-il fait valoir, évoquant un « marché de dupes ». Et d'ajouter : le pacte de responsabilité, « on n'y croit pas, sa mécanique, on n'y croit pas »...

Alors que l'exécutif entend financer le pacte par une baisse de 50 milliards d'euros des dépenses publiques, FO en pointe les conséquences : « Je ne vois pas comment arriver à 50 milliards d'euros sans remettre en cause les services publics ou les prestations sociales », a expliqué Jean-Claude Mailly. « Le Medef a une influence (sur le gouvernement), c'est évident, on est dans une logique économique libérale et le président de la République a tendance à écouter sérieusement le président du Medef », Pierre Gattaz, a regretté le leader de FO.

Le responsable de la CFTC, Philippe Louis, s'est de son côté montré plus ouvert, se disant prêt à « s'engager » dans ce pacte. Mais il a marqué un « profond désaccord » sur la suppression des cotisations familiales. « On part du principe que les entreprises ont une responsabilité sociale, qui doit s'exprimer auprès des familles, a justifié Philippe Louis.

Le Medef « pas rassuré » sur la baisse des dépenses publiques

Le président du Medef, Pierre Gattaz, reçu à son tour à Matignon, s'est montré gourmand. Le patron des patrons, qui a déjà obtenu les baisses de charges – une demande ancienne du Medef – exige maintenant une baisse des impôts. « Nous avons rappelé que le président de la République avait dit qu'il y avait un écart de compétitivité, qu'il fallait réduire d'ici 2020, d'un montant de 116 milliards d'euros de charges en trop sur les entreprises », a-t-il expliqué. « Nous considérons que prendre la moitié comme objectif en 2017 serait un bon objectif, à travers 35 milliards en abaissement du coût du travail et 25 milliards en abaissement des impôts », a ajouté Pierre Gattaz, évoquant une économie française « asphyxiée, (qui) ne fonctionne pas ».

François Hollande a fait de la baisse des impôts

un second objectif, après le rétablissement de la compétitivité des entreprises. Mais ce ne sera pas tout de suite. Si un conseiller de l'Elysée a d'abord évoqué d'éventuelles baisses d'impôts dès 2015 pour les ménages, Jean-Marc Ayrault l'a ensuite minimisé.

Pour Pierre Gattaz, « la clé de voûte de tout le dispositif, ce sont les dépenses publiques », a ajouté le président du Medef. « Nous n'avons pas été rassurés ce matin sur l'enjeu, le niveau de la baisse de dépenses publiques », a-t-il insisté. Le détail des économies doit être déterminé dans les semaines à venir. Un conseil stratégique de la dépense se réunira à cet effet chaque mois autour de François Hollande.

publicsenat.fr-avec AFP

VII) Ce que la loi sur l'égalité femmes-hommes vas changer dans nos vies

Congé parental, parité dans les entreprises, concours de mini-miss, violences conjugales... Voici les principales dispositions de ce texte



La ministre des Droits des femmes, Najat Vallaud-Belkacem, le 7 janvier 2014 à l'Assemblée nationale (Paris). (PATRICK KOVARIK / AFP)



Par Vincent Daniel

Un texte riche pour les uns, fourre-tout pour les autres. L'Assemblée nationale a largement adopté, mardi 28 janvier, en première lecture, le projet de loi sur l'égalité femmes-hommes, présenté et défendu par Najat Vallaud-Belkacem, la ministre des Droits des femmes.

Le texte a recueilli 359 voix pour et seulement 24 contre. L'ensemble de la gauche s'est prononcé pour et les centristes de l'UDI, qui avaient la liberté de vote, ont aussi "largement" approuvé le texte. Une majorité du groupe UMP s'est abstenue mais quelques-uns ont voté pour.

Parmi les mesures les plus remarquées du projet de loi : la suppression de la notion de "détresse" pour recourir à une interruption volontaire de grossesse, qui a donné lieu à des échanges virulents dans l'hémicycle. La loi prévoit aussi des mesures plus consensuelles sur le congé parental, la parité dans les entreprises, les concours de mini-miss... Passage en revue, non-exhaustif, des dispositions qui auront un impact au quotidien, une fois le texte adopté définitivement par le Parlement.

Pour les familles

Le congé parental

C'est l'une des mesures phares du texte sur l'égalité femmes-hommes : la réforme du congé parental. Objectif : inciter les pères à interrompre leur activité professionnelle pour s'occuper de leurs enfants. Le père ou la mère d'un enfant unique a aujourd'hui droit à six mois de congé avec le complément de libre choix d'activité. Ce congé pourra désormais être prolongé de six mois supplémentaires, à condition que ce soit le second parent qui en soit bénéficiaire. Après la naissance du deuxième enfant, le congé du premier parent passe de 36 à 30 mois. Pour obtenir les six mois restants, et bénéficier d'un congé de 36 mois, cette demi-année devra être prise par le second parent.

Le complément de libre choix d'activité, allocation versée aux personnes qui interrompent ou réduisent leur activité pour élever un enfant, est rebaptisé "prestation partagée d'accueil de l'enfant". Son montant est de 573 euros par mois au maximum.

Les impayés de pensions alimentaires.

Les parents isolés pourront bénéficier d'une garantie contre les impayés de pensions alimentaires. Ce dispositif sera testé dans un premier temps pendant 18 mois dans 14 départements, avant d'être étendu à l'ensemble du pays. Le parent isolé aura droit à une pension

alimentaire minimale, équivalente au montant de l'allocation de soutien familial, soit 90 euros par mois aujourd'hui. Ce montant doit atteindre 120 euros par mois d'ici à 2017.

Parallèlement, les caisses d'allocations familiales pourront saisir les prestations familiales des mauvais payeurs, et pourront aussi recourir à la saisie sur salaire.

Pour les victimes et les auteurs de violences conjugales

La protection de la victime.

L'ordonnance de protection qui concerne les victimes de violences au sein du couple ou les personnes menacées de mariage forcé va être renforcée. L'ordonnance permet à un juge d'expulser le conjoint violent du domicile conjugal, avant toute condamnation et en urgence. La durée maximale de cette ordonnance est allongée de 4 à 6 mois. Elle sera délivrée plus rapidement.

Le logement du couple.

La loi prévoit aussi le maintien des victimes de violences conjugales dans le logement commun, y compris pour les couples non-mariés. La médiation pénale ne sera possible que si la victime en fait la demande.

Le système d'alerte.

Expérimentés dans plusieurs départements, les téléphones de "grande urgence" alertant la police "en cas de grave danger menaçant une personne victime de viol", vont être généralisés.

Obligation du conjoint violent.

La justice pourra condamner le conjoint violent à suivre à ses frais un stage de responsabilisation, pour lutter contre la récidive.

La ligne d'écoute.

Enfin, la ligne d'écoute 3919, numéro unique concernant les violences conjugales, le viol, les mutilations sexuelles ou le mariage forcé, est

désormais gravée dans la loi.

Pour les entreprises

Plus de contraintes en cas de non-respect de l'égalité professionnelle.

Les entreprises qui ne respectent pas les dispositions sur l'égalité professionnelle (citons notamment la loi de novembre 2010 sur l'égalité salariale) ne pourront pas se porter candidates pour des marchés publics, ou obtenir des délégations de service public.

Le compte épargne-temps étendu.

La loi prévoit aussi l'expérimentation, pendant deux ans, de l'extension du compte épargne-temps (CET). Les salariés pourront utiliser une partie des droits affectés sur ce CET pour financer des services à la personne, comme la garde d'enfants par exemple.

Quotas de femmes.

Les quotas de femmes dans les conseils d'administration (40% d'ici à 2017) sont étendus. Alors qu'ils concernaient auparavant les sociétés cotées en Bourse et les entreprises publiques, ces quotas devront être appliqués par les entreprises de plus de 250 salariés ou au chiffre d'affaires supérieur à 50 millions d'euros.

Congé pour les pacsés.

Les salariés qui concluront un Pacs bénéficieront d'un congé de quatre jours, comme les mariés. Jusqu'à présent, la conclusion d'un Pacte civil de solidarité n'ouvrait pas de droit à un congé.

Pour les partis politiques

Les partis politiques qui ne respectent pas les objectifs de parité (représentativité hommes-femmes sur les listes...) verront leur sanction financière alourdie à partir des législatives de 2017.

Pour les mini-miss, pour les futurs journalistes...

Pour lutter contre l'hypersexualisation des enfants, les députés ont approuvé l'interdiction des concours de mini-miss pour les moins de 13 ans, assortie d'une amende de 1 500 euros en cas d'infraction.

Autre disposition : celle-ci est destinée aux écoles de journalisme. La formation de ces professionnels devra comprendre "un enseignement sur l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les stéréotypes, les préjugés sexistes, les images dégradantes, les violences faites aux femmes et les violences commises au sein des couples". Une obligation qui ne passe pas auprès des écoles de journalisme. Dans un communiqué de presse commun, elles dénoncent une "injonction", comme le note Le Lab. Et elles s'interrogent : "Demain, quelles seront les autres 'matières' dont l'enseignement deviendra obligatoire aux yeux des députés ?"

francetvinfo.fr

A suivre...

**La Presse en
Revue**